

N° FIN/2021/59

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	2 juillet 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	2 juillet 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 8 juillet 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 8 juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. René BOUSSIN, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, M. Yann LOISEAU, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ
M. Jean-Pierre BARRET, procuration à M. Marc FAYADAT
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Gérard VERGNAUD, suppléé par M. René BOUSSIN
Mme Linda GUEDJALI, procuration à M. Richard ZEIGER
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Mohammed BELKAID
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
M. Francis BOURSIN, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Xavier MARQUIS
Mme Isabelle CLAUDET, suppléée par M. Yann LOISEAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, procuration à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Décision modificative n° 1 - année 2021 budget principal

FIN/2021/59

Conseil communautaire du
8 juillet 2021

Objet : Décision modificative n° 1 - année 2021 budget principal

Vu la délibération en date du 31 mars 2021, n° FIN/2021/34 portant sur le vote du budget primitif 2021 du budget principal ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits sur ce budget, comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Propositions	Recettes		Propositions
Chap 65	Charges à caractère général	11 500,00			
Art 657364	Complément de subvention à l'EPIC Office de tourisme de Joigny et du Jovinien	11 500,00			
Chap 67	Charges exceptionnelles	18 000,00			
Art 67441	Complément de subvention au budget annexe ZAE	18 000,00			
Chap 022	Dépenses imprévues	-29 500,00			
Art 022	Dépenses imprévues	-29 500,00			
Total		0,00	Total		0,00

Section d'investissement

Dépenses		Propositions	Recettes		Propositions
Chap	Immobilisations incorporelles	20 000,00			
Art 2031	Mission de maîtrise d'œuvre, diagnostics plomb et amiante, mission de contrôle technique pour l'aménagement du bâtiment sis 29 quai du Général Leclerc	20 000,00			
Chap 21	Immobilisations corporelles	-20 000,00			
Art 21332	Acquisition bâtiment sis 29 quai du Général Leclerc	-20 000,00			
Total		0,00	Total		0,00

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 28 juin 2021 ;

Vu la commission des finances du 28 juin 2021 ;

Vu l'exposé du Vice-président ;

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus ;

- **APPROUVE** le complément de subvention à l'EPIC Office de tourisme de Joigny et du Jovinien pour un montant de 11 500 euros ;

- **APPROUVE** le complément de subvention au budget annexe ZAE pour un montant de 18 000 euros ;

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative.



Pour copie conforme,
Le Président

*Nicolas SORET